

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00899 Numéro SIREN : 451 077 754 Nom ou dénomination : 37 INTERIM
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2024 sous le numéro de dépôt 1276

Désignation de l'entreprise

SARL 37 INTERIM

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.6.....7.50.....)	DA	16 750	16 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 675	1 675
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	424 988	975 013
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	131 554	89 974
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	574 967	1 083 413
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	39 983	35 961
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 291	32 954
	Dettes fiscales et sociales	DY	738 754	810 413
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	670	37 270
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	805 698	916 599
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 380 666	2 000 012
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC ID IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	805 698	916 599
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SARL 37 INTERIM						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			services*	FG	4 842 196	FH		FI	4 842 196
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 842 196	FK		FL	4 842 196	4 869 433	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	96 911	91 402	
	Autres produits (1) (11)					FQ	156	903	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 939 263	4 961 738	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	464 064	505 243	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	101 996	108 296	
	Salaires et traitements*					FY	3 227 050	3 229 665	
	Charges sociales (10)					FZ	849 163	879 956	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	4 817	8 960	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant - dotations aux provisions*				GC	16 158	67 161	
	Pour risques et charges - dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)				GE	37 275	37 409		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 700 523	4 836 691		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	238 740	125 047	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	8	5	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 035	301	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	1 044	306		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 031	1 039	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	4 031	1 039		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 987)	(733)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	235 753	124 314	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Page 7

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	2 940	7 642	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		3 333	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 940	10 975	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	180	105	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	180	105	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 760	10 870	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	52 487	16 713	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	54 471	28 497	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 943 247	4 973 020	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 811 692	4 883 045	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	131 554	89 974	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	{		produits de locations immobilières							HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG					
	(3)	{		- Crédit bail mobilier *							HP		
	- Crédit bail immobilier							HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	60 502	52 866
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	35 231	65 504
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	5 017	obligatoires		A9	30 214				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
REGULARISATIONS CLIENTS										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
REGULARISATIONS SALAIRES												2 430	
PENALITES ET AMENDES										180		510	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	41 123	KE		KF			
CORP	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants]	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	68 632	KW		KX	2 700		
		Matériel de transport *				KY	317	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	46 786	LC		LD	939		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	115 735	LO		LP	3 639		
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	336	8V		8W	8		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	7 700	IU		IV			
	TOTAL IV					LQ	8 036	LR		LS	8		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	164 894	OH		OJ	3 647			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence									
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	795	LW	40 328	IX	40 328		
CORP	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	71 333	MO	71 333	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	317	MR	317	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	25 121	MT	22 604	MU	22 604	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY		NG	25 121	NH	94 253	NI	94 253		
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW			
	Autres participations			IO		OX		OY	344	OZ	344		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	7 700	2G	7 700		
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	8 044	2H	8 044		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	25 916	OL	142 625	OM	142 625			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le . 3 0 0 6 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend .
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 .
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	16 597	PF	527	PG	795	PH	16 328
TOTAL I		RK	16 597	RM	527	RN	795	RO	16 328
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	63 167	QE	2 764	QF		QG	65 930
	Matériel de transport	QH	317	QI		QJ		QK	317
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	45 389	QM	1 527	QN	25 121	QO	21 795
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	108 873	QV	4 291	QW	25 121	QX	88 042
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	125 469	QP	4 817	QQ	25 916	QR	104 370

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst gales,agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL							NM						NO		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable en Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	83 427	6U	16 158
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	36 409
	TOTAL III	7B	83 427	TY	16 158
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	83 427	UB	16 158
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	16 158	UF
	- financières		UG		UH
	- exceptionnelles		UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	7 700	UV		UW	7 700
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	104 897	104 897			
	Autres créances clients			UX	809 675	809 675			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	54 283	54 283			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 620	8 620			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)			VC					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 757	2 757				
Charges constatées d'avance			VS	11 851	11 851				
TOTAUX				VT	999 783	VU	992 083	VV	7 700
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
RENOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG	à 1 an maximum à l'origine				
		VH	à plus de 1 an à l'origine				
RENOIS	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	26 291		26 291		
	Personnel et comptes rattachés	8C	283 912		283 912		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	200 473		200 473		
	Etat et autres collectivités publiques	8E	26 659		26 659		
	Impôts sur les bénéfices	VW	215 354		215 354		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VX					
	Obligations cautionnées	VQ	12 356		12 356		
	Autres impôts, taxes et assimilés	8J					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	VI	39 983		39 983		
	Groupe et associés (2)	8K	670		670		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	ZZ					
RENOIS	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	8L					
	Produits constatés d'avance	VY	805 698	VZ	805 698		
	TOTAUX	VJ					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VK		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 3																				
I. RÉINTEGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE																				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés													WA	131 554																	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	12 204			WB																	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	1 362			XE	13 566																
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB																					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	52 487			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW	52 667																
	Amendes et pénalités			WJ	180			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ																					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*													XY																		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)													I7	54 471																	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				K7																	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %										I8																	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										ZN																			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													WN																			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé			DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)			SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW				WR	252 730													
											Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8				WQ	472													
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													Y1																			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													Y3																			
													TOTAL I		WR																	
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE																				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *													WS																			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)													WT																			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WU	16 713																	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %													WV																		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													WH																		
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A				WP																					
	Produit net des actions et parts d'intérêts :													WW																		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)													XB																		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													I6																		
	Majoration d'amortissement *													WZ																		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)			K9				Entreprises nouvelles 44 sexies			L2				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			LS				XA										
								Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3				Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)			PA				ZX										
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)			OV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			IF				Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC				ZY										
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)			PB				Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC				XD										
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													XF																			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit			ZI				XS															
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													XG																			
TOTAL II													Y2																			
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II		XH	16 713																	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{			bénéfice (I moins II)			XI	236 017			XJ																			
			{			déficit (II moins I)																										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL																							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XL																			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN	236 017			XO																			

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

SARL 37 INTERIM

30/06/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	53 090
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
PARTICIPATION	9K	52 487	9L	16 713	
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	52 487	YO	16 713	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU		

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	89 974		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E	550 026		Dividendes	ZE	640 000				
					Autres répartitions	ZF					
				Report à nouveau	ZG	0					
TOTAL I			0F	640 000	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	640 000		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Exercice N				Exercice N-1						
	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS	3 047	22 508				
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	58 250		XQ	58 731	62 716				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	70 896	91 110				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	334 436	351 418				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	464 064	505 243				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	12 668	16 831				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	89 328	91 465				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	101 996	108 296				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	958 652	973 997				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	65 604	65 700				
	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				0B	3 084 079					
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	4.07 %	1.35 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)	(B)	(C)			
CADRE C autres plus-value taxable à 19 % ⑪			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ *

Montant
restant à
réintégrer**TOTAL 1**

es	N-1
	N-2
	N-1
	N-2
	N-3
	N-4
	N-5
	N-6
	N-7
	N-8
N-9	

TOTAL 2

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Montant restant
à réintégrer

TOTAL

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/07/2022		et clos le : 30/06/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		YP	98
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	4 842 196
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	4 842 196
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	156
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	43 451
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	43 607
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	15 285
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	390 048
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	480
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	37 275
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	443 087
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	4 442 716
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	4 442 716
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	4 842 196
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	98
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/07/2022
		GZ	30/06/2023
Date de cessation		HR	

Cgdd Quadra

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 3 N° SIRET 4 5 1 0 7 7 7 5 4 0 0 0 8 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 37 INTERIM
ADRESSE (voie) 113 AVENUE DE GRAMMONT
CODE POSTAL 37000 VILLE TOURS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 675
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination HOLDING GRAMMONT 37
N° SIREN (si société établie en France) 821999216 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 675
Adresse : N° 40 Voie RUE DES ALOUETTES
Code postal 37260 Commune MONTS Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET

4 5 1 0 7 7 7 5 4 0 0 0 8 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 37 INTERIM

ADRESSE (voie)

113 AVENUE DE GRAMMONT

CODE POSTAL

37000

VILLE

TOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

~~F FAF~~